

Lectures

Luc 6.27-38

Notre lecture ne fait pas partie des lectures du jour. Je ne vais pas commenter ce passage, mais vous entendrez comment ma prédication résonne avec lui. Il y a quelques temps, j'ai prêché sur la manière dont nous étions encouragé·e·s à nous pardonner, au sein de la communauté. Voici le résumé des épisodes précédents :

Si ton frère ou ta sœur t'a fait du mal, va le trouver et montre lui sa faute. S'il ne t'écoute pas, retournes-y avec un ou deux témoins. S'il refuse encore de t'écouter, dis-le aux personnes qui représentent ta communauté de foi – pour nous, c'est le conseil presbytéral. Enfin, s'il refuse d'écouter l'Église, considère cette personne comme un païen ou un collecteur d'impôts. N'oublie pas que tu devras pardonner jusqu'à 70 fois 7 fois, parce que c'est là l'effort que Dieu te demande de faire, afin que tu imprimes dans ton cœur l'importance de pardonner comme Dieu t'a pardonné. Il t'a donné la responsabilité d'ouvrir et de fermer les portes de la grâce, et tu dois être bien conscient de ce que signifie fermer les portes de la grâce. Bon, il va sans dire que quand je dis « tu » il s'agit de toi, de moi, de nous.

Aujourd'hui, je voudrais parler du pardon envers les personnes qui ne sont pas de notre communauté. Je veux m'intéresser à ces personnes qui sont désignées par le Jésus de Matthieu comme des païens et des collecteurs d'impôts. Parce que si je dois considérer mon frère ou ma sœur, qui refuse de reconnaître ses torts, comme un païen ou un collecteur d'impôts, je dois absolument savoir comment Jésus les considère. Ça me permettra d'adapter mon comportement d'une manière qui soit plus juste. Je vous invite donc à me suivre dans mes réflexions.

D'abord, je me demande ce que c'est qu'un païen. C'est vrai, le mot païen aujourd'hui est compliqué à comprendre, puisqu'on a traité de païen quiconque n'était pas chrétien (ou pas suffisamment chrétien). Voici donc une page culturelle : païen vient du latin *paganus* qui signifie... villageois. Habitant du village, quoi. En fait, ce terme était utilisé pour exprimer la supériorité des gens de la cité. Ça m'étonnerait que Jésus nous aie invité à mépriser quiconque. Et ô surprise ! Je vois que le terme grec n'a rien à voir avec l'opposition ville/campagne. Le mot utilisé est *ethnikos*, on entend bien le mot « ethnique », et ce terme désigne chez les Juifs de l'antiquité les gens des autres nations, c'est-à-dire les non-juifs. Ceux qu'on appelle les « Gentils » dans certaines traductions. Considère-les comme des non-Juifs. Comme des gens qui ne font pas partie de ton peuple. Comme des étrangers. Alors comment doit-on considérer les étrangers, quand on est Juif ? C'est dans Deutéronome, au chapitre 10 : « Vous aimerez l'étranger, car vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte. » Vous aimerez l'étranger. Ah bon. Alors si ton frère ou ta sœur ne reconnaissent pas leur tort, vous les aimerez, c'est ça qu'il nous dit, Jésus ? Je vérifie, avec Exode 22 : « Tu ne maltraiteras point l'étranger, et tu ne l'opprimeras point ; car vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte. » Avec Lévitique 19 : « Vous traiterez l'étranger en séjour parmi vous comme un indigène du milieu de vous ; vous l'aimerez comme vous-mêmes, car vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte. » J'en suis convaincu : pour Jésus, considérer son frère ou sa sœur comme un païen, c'était une invitation à aimer et à prendre soin de celui qui nous a fait du mal.

Et le collecteur d'impôts, alors ? Non, parce que quand-même, le collecteur d'impôt, non seulement il travaille pour le compte de l'envahisseur romain, ce traître, mais en plus il se met dans les poches une partie des impôts qu'il prélève. Ça veut dire qu'il s'enrichit sur

notre dos ! Là aussi, il fait tout pour mériter notre mépris. Alors que nous dit Jésus là ? Eh bien Matthieu 9 nous parle de cet épisode, justement, où un collecteur d'impôts – ou publicain, selon les traductions - a été appelé par Jésus à devenir son disciple. Vous vous souvenez comment Matthieu nomme ce collecteur d'impôts ? ... Matthieu. C'est le nom de ce collecteur d'impôts dans cet évangile. C'est comme si Matthieu écrivait « considérez-le comme moi, qui écris cet évangile. Soyez gentils avec moi. » On n'oubliera pas non plus l'histoire de Zachée, qui, bien qu'étant collecteur d'impôts, a reçu la grâce de Dieu. Et on oubliera encore moins que la réputation de Jésus, c'était de manger avec des publicains et des gens de mauvaise vie. Jésus n'avait vraiment pas l'air de rejeter ces gens.

L'invitation de Jésus me semble donc vouloir dire : ne les rejette pas, s'ils ne reconnaissent pas leur faute. Tu dois les considérer comme s'ils étaient loin de la grâce, et du coup tu dois t'approcher d'eux pour qu'ils aient accès à la grâce de Dieu. Ne les méprise pas, ne les rejette pas, car s'ils sont étrangers à la grâce de Dieu, ils en ont encore plus besoin que toi. Au lieu d'exclure, Jésus nous incite à les inclure, en les persuadant d'accepter d'être aimés. Comme dans l'histoire où le berger laisse ses brebis pour aller chercher celle qui est perdue. Mais Lionel, tu parles d'amour et de grâce envers les personnes qui ne font pas partie de la communauté de foi, d'accord, mais il y a quand-même un problème : les gens qui ne veulent pas croire en Jésus Christ iront en enfer, et nous ne devons pas leur annoncer la grâce, mais leur montrer que leurs péchés les condamnent ! Vous ne me croirez peut-être pas, mais j'ai très souvent entendu de tels propos dans ma vie. Il s'agit de convertir les autres en les terrifiant par la perspective de l'enfer. L'expérience m'a montré d'une part que c'est le meilleur moyen d'installer une culpabilité profonde dans le cœur des gens, et d'autre part qu'aujourd'hui les gens rejettent la foi précisément parce qu'ils ne veulent pas d'une religion qui les écrase de culpabilité. Mais au-delà de ça, il y a quelque chose de bien plus profond, théologiquement, qui me tracasse. Je vais prendre la question avec le sujet du jugement.

Le credo, que nous allons réciter tout-à-l'heure, dit de Jésus : « il viendra de là pour juger les vivants et les morts ». Cela suppose que toute vie sera jugée un jour. La religion chrétienne a proclamé pendant des siècles que l'enfer attendait celles et ceux dont le comportement était mauvais. La religion chrétienne a imposé la terreur, non seulement aux communautés chrétiennes, en niant la possibilité d'être sûr de son salut, mais aussi aux personnes non chrétiennes. Au 16^e siècle, cette question obsédait Martin Luther. Il a finalement découvert que, selon la Bible, le salut ne pouvait pas être marchandé : nos actes ne nous font pas mériter le salut. Il a pris conscience qu'on ne pouvait absolument rien faire pour mériter l'amour de Dieu. Il a montré que lorsque nous acceptons d'être aimé par Dieu, nous sommes rendus meilleur·e·s. Pas meilleur·e·s que les autres, mais meilleur·e·s que ce que nous étions avant. La foi, selon Luther, c'est de vivre notre vie en faisant confiance à Dieu au cœur de nos angoisses.

Aujourd'hui encore la question du jugement nous préoccupe – même si c'est bien différent de ce qui préoccupait Luther. D'abord, parce que nous avons besoin de réparation : les méchantes personnes doivent être jugées pour le mal qu'elles ont fait. Mais qui, parmi nous, n'a jamais fait de mal ? Et qui ne fait plus de mal ? Personne. Donc selon cette logique, nous devrions tous et toutes être jugés. Et la Bible dit que nos œuvres seront jugées, ça tombe bien. Ensuite, parce que nous avons besoin de justification : nous voulons faire notre bilan moral et nous voulons dépasser nos limites morales. Nous cherchons à justifier nos choix, et ce n'est pas toujours très judicieux. Et ça tombe bien, la Bible dit que c'est Dieu qui nous justifie. Enfin, nous avons besoin d'expiation : pour pouvoir nous pardonner à nous-même, nous pensons avoir besoin de payer pour avoir le droit de nous lâcher la grappe. Et ça tombe

bien, la Bible dit que Dieu a payé le prix. La Bible dit que tout ceci a été accompli par la mort de Jésus Christ à la croix.

Lisons ce que dit Paul en 1 Corinthiens 3.13-15 : « la qualité de l'ouvrage de chacun sera clairement révélée au jour du jugement. En effet, ce jour se manifestera par le feu, et le feu éprouvera l'ouvrage de chacun pour montrer ce qu'il vaut. Si quelqu'un a édifié un ouvrage qui résiste au feu, il recevra une récompense. Par contre, si l'ouvrage est brûlé, son auteur perdra la récompense ; cependant lui-même sera sauvé, mais comme s'il était passé à travers les flammes d'un incendie ». Paul indique ici que nous serons jugés, et que nos œuvres seront éprouvées par le feu pour que notre salut soit impeccable. Tous et toutes jugé·e·s, mais tous et toutes pardonné·e·s. Le mal que nous commettons sera brûlé. De la manière dont je comprends la bonne nouvelle de l'Évangile, s'il existe un enfer, il est vide de toute présence humaine.

Au final, les personnes mauvaises sont celles qui ont le plus besoin du pardon. Il nous est permis de ne pas satisfaire notre désir de punir et de condamner. Il nous est permis de mettre fin à notre soif de vengeance. Il nous est permis de libérer les autres des charges que nous avons contre eux. Il nous est permis d'annoncer la grâce de Dieu. J'ai conscience que dire ça, c'est scandaleux. Et je mesure combien il est des situations où le pardon n'est pas possible, voire pas souhaitable. C'est le cas des situations de grande violence que certains ou certaines ont pu subir, et subissent peut-être encore. Ma prédication concerne plutôt les cas généraux, dans le cadre des relations que nous avons, où nous sommes invité·e·s à lâcher, à remettre la dette. Si vous avez subi des traumatismes, ce message n'est peut-être pas adapté à votre situation. Ne ressortez pas d'ici avec un sentiment de culpabilité parce que le désir de pardonner n'est pas là. Et même si vous n'avez pas subi de tels traumatismes, d'ailleurs, ne ressortez pas d'ici avec un sentiment de culpabilité ! Car mon objet n'est pas de vous dire que ce que vous faites est mal, tout ce que je veux, c'est nous faire avancer un peu plus loin dans la mise en pratique de ce que Dieu veut pour nous, pour nos relations.

Ainsi, parce qu'il est temps de conclure, considérer l'autre comme un païen ou comme un collecteur d'impôts, c'est simplement le considérer comme un être humain qui a plus que tout besoin de se sentir aimé de Dieu, et pardonné par Dieu. Jésus nous invite là à offrir à ces personnes un pardon encore plus radical que celui que nous nous devons mutuellement au sein de notre communauté. Un pardon sans condition préalable de repentance. Il ne s'agit pas d'exclure l'autre qui m'a fait du mal, mais d'élargir l'espace de ma tente, pour parvenir à toucher son cœur par l'amour de Dieu. C'est par le pardon que s'exprime la justice de Dieu, pas par la vengeance. Si mon frère ou ma sœur ne reconnaît pas m'avoir fait du mal, Jésus me dit de reconnaître que cette personne a besoin d'un pardon plus grand encore que celui que je peux apporter à un membre de ma famille. En effet, les liens qui nous unissent, dans la communauté, sont tels que nous sommes dans des liens d'obligation mutuelle : la repentance doit précéder le pardon, parce que nos liens sont sensibles. L'affection est très forte. La blessure est insupportable. Si je considère l'autre comme ne faisant pas partie de cette communauté fraternelle, je ne peux plus rien exiger de lui. Je le libère des obligations qui font les liens affectifs. Et au lieu du rejet, au lieu du mépris, au lieu de la condamnation, je dois ouvrir encore plus grand la porte du pardon. Et c'est là que je mesure combien j'ai besoin de l'Esprit de Dieu pour m'aider à marcher sur cette route.

Amen.